

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : Direction Générale Adjointe Service de la Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice, Tél : +33 493187502, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ioIDY4-Jgj

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_ioIDY4-Jgj,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Stockage de biens meubles à la suite d'une expulsion ou d'une succession vacante

Numéro de référence :

AOO 2019 Stockage de biens meubles à la suite d'une expulsion ou d'une succession vacante

II.1.2) Code CPV principal : 63120000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le présente consultation règle les conditions particulières d'exécution des prestations de stockage, surveillance et mise à dispositions de biens meubles par nature à la suite d'une procédure d'expulsion ou d'une succession vacante, en attendant le prononcé d'une décision judiciaire qui déterminera sa destination. Lieu d'exécution des prestations : Nice et autres communes des Alpes Maritimes Le présent accord-cadre non-alloté est à bons de commande, sur prix unitaires, sans montant minimum ni maximum. Il est lancé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2324-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

63120000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Nice et autres communes des Alpes Maritimes

II.2.4) Description des prestations : Stockage de biens meubles à la suite d'une expulsion ou d'une succession vacante.

La consultation n'est pas allotie.

La fourchette indicative annuelle non contractuelle (FINC) est de :

Montant minimum estimatif annuel non contractuel : 40 000 euros HT

Montant maximum estimatif annuel non contractuel : 100 000 euros HT

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché) pour l'accord-cadre : 51 524,73 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- La note concernant la VALEUR TECHNIQUE de l'offre sera évaluée pour 10% (2/20) de la note totale et jugée sur la base du mémoire justificatif technique et méthodologique fourni par le candidat / Pondération : 10

- La note concernant le DÉLAI D'EXÉCUTION sera évaluée pour 30% (6/20) de la note totale / Pondération : 30

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 63436.55 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Fin : 31 décembre 2019

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent marché prendra effet dès sa notification, la première année du marché se terminant au 31 décembre 2019. Le marché est reconductible 3 fois par tacite reconduction.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée de l'accord cadre ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif (DQE) servant au jugement des offres.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes permettant de juger de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle :

- Déclaration sur l'honneur : (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics) pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.)

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) ou autre document faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du

marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : - Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Les principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 03/06/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 03 juin 2019 à 16 h 00

Lieu : NICE

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Le 03/06/2019 à 16H00 La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative. Lieu : Côte d'Azur Habitat, 53 boulevard René Cassin, 06200 Nice

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Il s'agit d'un marché renouvelable. Le présent accord cadre fera l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur informe que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique. Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur:

www.achatpublic.com

La consultation est directement accessible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

En application de l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sous la forme « dématérialisée » sera examinée.

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des pré-requis de la plateforme de dématérialisation

www.achatpublic.com et toute action effectuée sur ce site sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise. En cas de difficulté lors de la remise de son pli, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com

La signature électronique de l'Acte d'Engagement et des autres pièces contractuelles n'est pas exigée au stade du

dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

A titre informatif, les certificats de signature électroniques utilisables sont ceux indiqués dans l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes Tél : +33 492041313, courriel : , Fax : +, adresse internet : , 33 Boulevard Franck Pilatte, F - 06300 NICE, F - 06300 NICE, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.tanice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://nice.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)
Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice - Service des Greffes, 33, boulevard Franck Pilatte, F - 06300 NICE, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 avril 2019